

LE MONDE ILLUSTRÉ.

Montréal, 14 mars 1885

SOMMAIRE

TEXTE : Gagnants des gros lots. — Entre-nous, par Léon Letien. — L'Allemagne de M. de Bismarck. — La mutilée de Gravelotte. — Les bon les d'oreilles. — Notes et impressions. — La Porteuse de Pain (suite). — Un conseil par semaine. — La dynamite à Londres. — Dixième tirage de nos primes : Liste des numéros gagnants. — Récréations en famille : Enigme, charade et rébus. — Choses et autres. — Primes du *Monde Illustré*.

GRAVURES : La guerre du Soudan : Un convoi de blessés. — Portrait de M. H. Beaugrand, le nouveau maire de Montréal. — Portrait du général Sewart, récemment décédé. — La dynamite à Londres : Les dégâts à la T. U. de Londres et à la Chambre des Communes. — Gravure du feuilleton. — Rébus.

GAGNANTS DES GROS LOTS

M. Ambroise R. Lafrance, 66, rue Saint-George, Québec, a gagné le lot de \$50 ; M. Z. O. Careful, Saint-Louis, Missouri, \$25 ; madame C. Brunet, 121, rue Labonré, Montréal, \$15. La liste complète des gagnants paraîtra la semaine prochaine.

ENTRE-NOUS

L'Hôtel-de-Ville de Montréal a changé de chef, dernière de vous l'ai annoncé la semaine dernière, alors que les électeurs, encore surexcités par la lutte, faisaient entendre qui des cris de rage, qui des cris de triomphe.

Aujourd'hui, on est plus calme.

La représentation de l'installation du nouveau maire a eu lieu lundi, en costumes, avec décors et accessoires.

Jusqu'à présent, nos maires—royalistes pour la plupart—avaient agi en pareil cas de la manière la plus simple du monde, et il était réservé à un maire républicain de faire les choses *royalement*.

J'en ai vu qui se contentaient de sourire.

Nous donnons aujourd'hui le portrait de M. H. Beaugrand, le plus jeune de tous les maires que Montréal se soit donnés jusqu'à présent.

Je ne veux voir dans cette élection aucune idée politique, aucun triomphe de parti, puisque le vote a prouvé que libéraux et conservateurs ont mêlé leurs rangs pour se combattre sur le terrain municipal, mais malheureusement tout le monde n'a pas été de cet avis, et un journal a été jusqu'à lancer, au lendemain de l'élection, cette phrase qui semble avoir été prononcée par M. Prud'homme : "Le drapeau rouge flotte sur l'Hôtel-de-Ville."

Il était difficile de trouver quelque chose de plus ridicule, et l'immense éclat de rire qui a accueilli la nouvelle a prouvé que notre population a plus de bon sens que le malheureux auteur de cette ineptie.

* * *

Le lendemain, on s'abordait en se demandant si on avait vu le drapeau couler de sang, et quelques-uns, remarquant qu'il y avait peu de monde au marché, expliquait la chose ainsi :

"Comment diable voulez-vous que les cultivateurs se hasardent à venir à Montréal, un journal parle de drapeau rouge, un autre de dynamite, de socialisme et de nihilisme, avouez que cela n'est pas fait pour rassurer nos campagnes."

Il devait cependant y avoir une autre cause cachée, car on apprit bientôt que la tranquillité n'avait pas déserté nos champs, et que personne ne s'était ému outre mesure des hallucinations de certains entrepreneurs de triomphes politiques.

La politique, triste chose, que l'on veut mêler à tout et qui brouille toujours les cartes !

* * *

Les charges municipales donnent à ceux qui en sont revêtus des pouvoirs purement administratifs, et tout ce qu'on demande au conseil municipal, c'est d'empêcher qu'on nous vole trop et qu'il y ait autant de boue dans les rues.

Si toutefois l'envie passe par la tête des nouveaux échevins de faire mieux que des charades et des logogriphes, qu'on décore du nom de réglements, je n'y vois aucun inconvénient.

S'ils pouvaient dire à la commission d'hygiène qu'il serait peut-être bon de s'occuper de la santé publique au lieu de faire de jolies tableaux pleins de chiffres, qui ne signifient rien, je crois qu'on les approuverait.

Qu'il y ait, avec cela, un peu plus de lumière, de l'eau potable, des gardiens de la paix vigilants, moins de voleurs, plus d'ordre dans les finances, des cendres sur les trottoirs glacés, en hiver, peu de poussière dans les rues, en été, plus de jeunes gens au Cabinet de Lecture et moins dans les hôtels, que les cochers soient plus polis, que l'on voie à ce que les enfants ne fument pas dans les rues, que les drôlesses soient surveillées, que l'on supprime la journée de corvée, que les taxes soient payables par douzièmes, que l'on fasse une centaine de réformes urgentes et quelques autres choses indispensables, et—chacune de ces petites demandes devant être certainement accordée—je ne vois pas trop ce que les contribuables auront à dire, pour cette année, au moins.

* * *

Il y a huit jours vendredi, près de deux cents de nos gens sont revenus du pays des pyramides, où ils sont allés se promener pendant six mois aux frais de l'Angleterre.

Ils ne semblent pas enchantés de la manière dont ils ont été traités, et ceci ne m'étonne nullement. Ces jeunes gens ignoraient que dans toute campagne, l'élément civil, qui est parfois utilisé dans les opérations, passe toujours après l'élément militaire, et que la position de simple soldat est plus élevée que celle de l'auxiliaire qui ne porte pas les armes.

Plusieurs journaux ont complètement faussé l'opinion publique sur le compte de bateliers. On est tombé dans le grand défaut que les étrangers nous reprochent tant, l'exagération. On les appelait des Titans, des héros, que sais-je, Hercule était une femelle, Atlas un avorton, on pataugeait enfin.

Les bateliers ont été engagés pour passer les rapides du Nil, on les payait quatre fois plus qu'un soldat, et ils n'avaient pas à aller au feu.

Il me semble que c'étaient là d'assez bonnes conditions. Ils ont fait leur travail, on les a payés, tout est dit, c'est une simple entreprise comme on en fait chez nous tous les jours, et jamais l'idée n'est venue à personne de considérer comme des héros nos hommes de chantiers qui sautent ou remontent les rapides.

Non, il est nécessaire de voir les choses d'un œil plus juste et de reconnaître qu'ils ont exécuté loyalement leur contrat, et qu'ils se sont bien conduits. C'est bien, mais souvenons-nous toujours que nos véritables héros, après avoir accompli des actes étonnants, appelaient tout simplement cela faire son devoir.

* * *

Le jour de leur arrivée à Montréal, il était facile de constater que quelques-uns de nos bateliers avaient pris quelque chose, et un journal anglais, dont les sentiments franco-phobes sont bien connus, le *Witness*, en a profité pour s'étendre sur cet incident plus que les convenances ne le permettaient.

Il eut mieux valu ne rien dire.

Je trouve l'émotion de nos amis très naturelle. Revenant, après six mois d'absence et d'ennuis au pays natal, il n'est pas étonnant qu'ils aient voulu célébrer leur retour par quelques libations qui, du reste, n'ont pas dépassé les limites permises. Les eussent-ils même dépassées un peu, que je ne leur en voudrais pas ; il est si bon de revoir la vieille ville et le village où l'on a aimé, où l'on aime encore !

* * *

Si quelqu'un venait vous dire qu'il existe un pays où l'on décline en prison pendant six mois un homme, dont le crime a été de casser une vitre, vous n'hésiteriez pas à déclarer que la contrée où de telles choses se passent est au moins à peine civilisée.

Si on ajoutait que ces six mois de prison ne sont même que de la prévention, et que l'accusé devra subir un jugement plus tard, vous diriez que le pays où on administre la justice de cette manière doit être la Chine ou le Japon.

Mais si je vous affirmais que ce pays est le nôtre, que c'est en plein Canada que cela se passe, vous me traiteriez de farceur, tout au moins.

Vous auriez tort, je suis très sérieux.

Il y a quelques jours, un juge de Montréal est allé à Joliette—oui, à Joliette—pour y juger quelques individus qui se trouvaient en prison en attendant leur procès, et jugez de sa stupéfaction, quand on amena devant lui deux pauvres diables accusés d'avoir brisé une vitre valant vingt-cinq centins, et qui étaient détenus en prison depuis plus de six mois en attendant leur procès !

Inutile de vous dire qu'on les remit aussitôt en liberté.

Un autre prisonnier, accusé d'avoir commis un dommage évalué à quatre piastres, attendait sous les verrous depuis sept mois le moment d'être jugé.

Il a été également libéré.

En vérité, il était temps qu'un juge arrivât dans la bonne ville de Joliette !

* * *

La première cause jugée par la Cour du Banc de la Reine était une affaire de libelle. Un journal avait dit qu'un homme d'état s'était vendu cinq mille piastres ; celui-ci chercha à connaître le nom de l'auteur de l'article incriminé et, ne pouvant y parvenir, poursuivit le propriétaire du journal, qui fut condamné.

La victime de la calomnie répandue à milliers d'exemplaires, n'avait en effet d'autre ressource que d'attaquer la personne dont le nom figurait dans la déclaration de publication du journal, déposée au greffe, et bien que justice ait été rendue, on se trouve dans le même embarras qu'auparavant. Qui est le coupable et le condamné, est-il l'auteur de l'article injurieux ?

La Cour a donc fait ce qu'elle a pu ; il y a quel qu'un de condamné, mais le but que se propose la justice est-il atteint ? Non.

* * *

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on se plaint de l'anonymat du journalisme ; Alphonse Karr demandait en 1841 que chaque article fut signé du nom réel de son auteur.

Ceci, ajoutait-il, est une garantie qu'aucun homme qui prétend à la loyauté n'a le droit de refuser, du moins tout haut ;—cela arrache à la presse ce prestige mystérieux si connu des anciennes royautés de l'Orient—qui a pour un journaliste l'avantage de le dérober aux repréailles d'agressions et de personnalités,—mesure dont la suppression forcera l'écrivain de se fixer à l'égard des autres les bornes qu'il désirera pour lui-même, et donnera à chaque article sa valeur réelle,—en laissant voir que tel qui parle si haut de moralité et exerce une inquisition si sévère dans la maison de verre que la presse, retirée prudemment dans ses sombres cavernes, a faite à tous ceux qui ne sont pas avec elle,—a eu bien du mal, après un souper trop prolongé, à retrouver la porte de l'imprimerie où il venait, la plume à la main, exiger d'autrui toutes les perfections et toutes les vertus dont la liste est d'autant plus longue qu'elle se compose de celles qui lui manquent.

* * *

Je crois qu'il n'existe pas un homme d'honneur qui ne soit de l'avis d'Alphonse Karr.

Voyez du reste où nous mène le système suivi jusqu'à présent.

Tant qu'il s'agit d'un homme politique en vue, le bon public, qui est habitué à tout entendre dire, sur les hustings, sauf la vérité, ne s'en émeut pas trop et semble dire : "Bast, c'est leur métier de se faire dire de ces choses là," et qui sait s'il ne se dit pas en lui-même : "Ça doit être vrai."

Mais, supposez que la chose vous arrive à vous, bon citoyen, bon père et bon mari, qui ne vous occupez jamais de politique, et qu'un beau matin vous lisiez dans un journal : "M. (mettez votre nom) est une canaille, il courtise la femme de son voisin et laisse ses enfants mourir de faim." Ce que vous feriez, je le sais.

Vous irez tout droit au bureau du journal avec l'intention bien arrêtée de casser les reins du pirate qui vous a insulté, et vous demandez son nom.

—L'auteur ! excusez-nous, cher monsieur, nous l'ignorons. L'article s'est écrit tout seul !

Furieux de ne pouvoir découvrir le bandit qui se cache, vous vous décidez à poursuivre la personne responsable d'après la loi.

Vous allez au greffe, où l'on vous donne le nom de M. Patouillet ou d'un M. Navet quelconque, qui de leur vie n'ont écrit deux lignes dans un journal.